CHU Poitiers

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 4 mars 2026

CHU de Poitiers- Convergence du système d'information

Obligatoire au sein des groupements hospitaliers de territoire, la convergence du système d'information sur l'ensemble des sites du CHU de Poitiers est presque terminée.

La loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016 impose aux groupements hospitaliers de territoire (GHT) d'unifier leur système informatique, levier de réussite essentiel pour mener le projet médical et de soins partagé. Ce système unifié, appelé système informatique convergent, se traduit par le partage des mêmes outils informatiques par l'ensemble des professionnels au sein d'un groupement hospitalier. La rationalisation des outils informatiques répond à un besoin de simplification, d'homogénéisation et de sécurisation des processus de soins.

La fusion entre le Groupement hospitalier Nord-Vienne et le CHU de Poitiers a révélé la nécessité d'harmoniser les systèmes informatiques, auparavant hétérogènes. Les applicatifs des sites de Châtellerault et Loudun, ont été remplacés par une architecture commune, inspirée de celle du CHU de Poitiers. Ce choix a permis non seulement de moderniser les outils, mais aussi de proposer de nouvelles fonctionnalités adaptées aux besoins des professionnels de ces deux sites.

La démarche de convergence s'est faite en deux étapes principales. Elle a commencé par l'installation de la filière administrative qui a nécessité 18 mois de préparation pour une bascule en 2020. Plus complexe, car touchant au cœur de l'activité de soins et en exploitation continue, la convergence des applicatifs médicaux a nécessité deux ans de travail. La bascule s'est faite en 2024 sur le site de Loudun et en 2025 sur le site de Châtellerault. Le projet a englobé l'ensemble des fonctionnalités nécessaires au quotidien des soignants, à titre principal : HM, Résurgences, Télémaque, HRSD, Cursus, Dic't, Xplore. Aujourd'hui, 95 % des applicatifs sont désormais identiques sur l'ensemble des sites du CHU de Poitiers.

Pour piloter ces opérations délicates, une organisation rigoureuse a été mise en place afin de concilier les décisions stratégiques et les réalités du terrain. Un comité de pilotage a ainsi été constitué, associant la direction du système d'information à des représentants médicaux, des cadres et des secrétaires des sites de Châtellerault, de Loudun et de Poitiers. Cette instance a permis de garantir que chaque étape du projet soit validée par les futurs utilisateurs. En parallèle, le succès de la transition a reposé sur un comité opérationnel composé d'informaticiens de l'ensemble des sites et de soignants référents.

Si la convergence des systèmes d'information est désormais une priorité pour de nombreux groupements hospitaliers, le CHU de Poitiers est l'un des établissements le plus avancé dans la démarche.

Stéphan Maret, directeur / **Paola Da Cunha, Hélène Delafond, Gracienne Guénan** chargées de communication

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE - DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DU MÉCÉNAT

AGORA direction - 2 rue de la Milétrie - CS 90577 - 86021 Poitiers Cedex

Téléphone 05 49 44 47 47 - communication@chu-poitiers.fr